



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Aménagement du site de la Grande Pièce - Quartier "Le Parc" sur la commune d'Ussy (14)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°)	Aménagement du site "La Grande Pièce" nécessitant un Permis d'Aménager (PA) avec les caractéristiques suivantes : - SHON : 10 805 m ² - Terrain d'assiette : 3,64 hectares, Notons que la commune d'Ussy dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à aménager un secteur à vocation d'habitat, situé au contact de l'emprise urbaine du centre ancien. Situé sur la parcelle cadastrée ZH118 sur le site dit "La Grande Pièce" au sein du quartier "Le Parc", le projet développe un schéma d'aménagement d'ensemble sur une surface d'environ 3,64 hectares.
L'aménagement est conduit par la Commune d'Ussy, qui est le Maître d'Ouvrage.

4.2 Objectifs du projet

Le programme consiste en la réalisation d'un lotissement à vocation d'habitat ayant pour objectif d'accueillir les jeunes ménages au sein d'un quartier arboré, calme et soigné, basé sur l'idée du "vivre ensemble". Ce programme est envisagé en continuité d'un lotissement existant au sud.

L'aménagement du quartier "Le Parc" doit répondre à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux :

- Permettre d'accueillir de nouveaux habitants à Ussy, notamment des jeunes familles en proposant des terrains à bâtir accessibles financièrement,
- Réussir l'insertion urbaine et paysagère de ce quartier pour qu'il devienne le lien entre le centre-bourg au dis, et le hameau du Hamel au nord,
- Rendre prioritaire les déplacements piétons et cycles, notamment vers l'école, et maîtriser les trafics en cœur et aux abords du quartier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux nécessaires à l'aménagement d'un lotissement de 44 lots maximum à bâtir en pavillons individuels seront réalisés en 2 tranches et portent sur la réalisation des ouvrages suivants :

- Nettoyage et débroussaillage du terrain ;
- Réalisation des différents terrassements (voiries, chemins, bassins, noues et espaces verts) et structure de voirie ;
- Création des réseaux :
 - * Assainissement eaux pluviales, eaux usées,
 - * Tranchées pour réseaux divers,
 - * Télécommunication (pose de fourreau en attente),
 - * Eclairage public (sans la pose des candélabres),
 - * Electricité BT,
 - * Eau potable et défense incendie.
- Revêtements de sol définitifs ;
- Mobiliers urbains et d'éclairage ;
- Espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Ventes des 44 lots ;
- Construction des habitations et réalisation des différents aménagements nécessaires aux futurs propriétaires ;
- Circulation piétonne et cycliste ;
- Circulation de véhicules légers, véhicules de service et camions de défense incendie.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'aménagement est soumis au régime de déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 en application de l'article R.214-1 du Code de l'Environnement : rejets des eaux pluviales dans les eaux douces superficielles.

Le dossier de déclaration "Loi sur l'Eau" comprendra éléments listés à l'article R.214-32 du Code de l'Environnement dont une notice d'évaluation des incidences Natura 2000.

Le projet est également soumis à Permis d'Aménager (PA) selon l'article R.421-19 du Code de l'Urbanisme.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre d'une procédure de Permis d'Aménager au titre du Code de l'Urbanisme

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain d'assiette de l'opération	3,64 hectares
Surface Hors d'Oeuvre Nette (SHON)	10 805 m ²
Nombre de lots	44 lots maximum

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Secteur de "La Grande Pièce"
Quartier "Le Parc"
Parcelle cadastrée ZH118
Commune d'Ussy (14)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 17 ' 12,2 " O Lat. 48 ° 57 ' 05,9 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet d'aménagement s'inscrit dans l'aménagement global du quartier "Le Parc".

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est une grande pâture ouverte sur le paysage environnant limité au sud par les haies horticoles, à l'est par la haie agricole, à l'ouest les boisements liés aux parcelles des pépiniéristes.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune d'Ussy (14) a été approuvé le 03 septembre 1992.
Le projet d'aménagement est implanté en zone 1NA : Zones naturelles destinées à être urbanisées pour de l'habitation et pour des services qui en sont naturellement le complément. (Annexe 6)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un inventaire des zones humides a été réalisé au droit de la zone d'étude. Tous les sondages réalisés ne présentent pas de critères de zones humides tels que définis dans l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du Code de l'Environnement.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- A environ 5 km du site SIC FR2502013 "Ancienne carrière souterraine de Pierre-Canivet " ; - A environ 8 km du site SIC FR2500096 "Monts d'Eraines" ; - A environ 13 km du site SIC FR2500091 "Vallée de l'Orne et ses affluents", - A environ 30 km du site SIC FR2500099 "Haute Vallée de l'Orne et ses affluents. (Annexe 7)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- A environ 5 m du site classé "Avenues, arbres bordant le CD 157 et Quinconce de la Roquette", - A environ 5 km du site classé "Tombeau de Mari Joly et Brèche au Diable", - A environ 6,5 km du site classé "Maronniers à l'entrée du Liscoet", - A environ 8 km du site classé "Le Mont Myrrha".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les habitations nécessiteront un raccordement au réseau d'eau potable de la commune d'Ussy.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux d'aménagement nécessiteront des affouillements et exhaussements de sol mais les déblais générés seront réutilisés en remblais. Ainsi, le projet envisagé n'est pas de nature à être excédent en matériaux.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme précisé ci-avant, les travaux d'aménagement nécessiteront des affouillements et exhaussements de sols mais les déblais générés seront réutilisés en remblais. Ainsi, le projet envisagé n'est pas de nature à être déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude est une grande pâture ouverte sur le paysage environnant limité au sud par les haies horticoles, à l'est par la haie agricole et à l'ouest par des boisements liés aux parcelles des pépiniéristes. L'aménagement de la parcelle n'est pas situé sur un site présentant des intérêts naturalistes ni des corridors écologiques. Toutefois, les haies existantes ainsi que les arbres remarquables existants seront préservées. Notons que de nouvelles plantations de haies permettront d'assurer le traitement des limites du site.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une parcelle actuellement occupée par une pâture. Toutefois, le POS indique que le secteur est en zone 1NA destinée à être urbanisée pour de l'habitation et pour des services qui en sont naturellement le complément.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- sensible au risque de remontée de nappe, - aléa faible de retrait-gonflement des sols argileux, - risque sismique : faible (zone 2),
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source de bruit liée à la circulation des véhicules dans la zone et à la vie normale d'un lotissement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'éclairage public du lotissement émettra certaines émissions lumineuses. La zone, insérée dans le tissu urbain, est déjà plus ou moins concernée par des émissions lumineuses (éclairage public notamment).</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets polluants dans l'air mise à part les gaz d'échappement provenant des véhicules circulant sur la zone.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du site transiteront dans des noues enherbées puis seront collectées dans les trois bassins de rétention répartis sur la zone aménagée. Le rejet au réseau pluvial puis vers le milieu naturel se fera à débit régulé fixé en accord avec le Service Police de l'Eau sur la base de 3L/s/ha pour une pluie d'occurrence décennale.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Comme précisé précédemment, le projet consiste en la réalisation d'un lotissement à vocation d'habitat. Ainsi, les déchets produits seront de type ménagers. Aussi, dans la mesure où l'on ne connaît pas le nombre futur d'habitants sur le site, il est difficile d'évaluer la quantité de déchets qui sera produite. Concernant les eaux usées, elles seront collectées dans un réseau public et dirigées ensuite vers la station d'épuration d'Ussy.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Néant

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Comme précisé précédemment, le projet d'aménagement de la Grande Pièce s'inscrit dans l'aménagement du quartier "Le Parc" à Ussy. La parcelle prévue pour l'aménagement du lotissement est inscrite en zone 1NA du POS de la commune.

La vocation résidentielle du site y est inscrite.

Concernant l'insertion du projet dans son environnement et la qualité des aménagements, elles seront assurées par le règlement du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune d'Ussy.

Aussi, notons que le projet est soumis au régime de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 2.1.5.0 "Rejets des eaux pluviales dans les eaux superficielles". Dans ce cadre, la notice d'incidences sur l'environnement et la notice d'incidences Natura 2000 composant le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau ont déjà permises d'apprécier les impacts du projet sur le plan environnemental.

Enfin, rappelons l'absence d'effets notables du projet sur l'environnement .

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de rédiger une étude d'impact sur l'environnement au regard des justifications précédemment mentionnées. En effet, cette étude n'apporterait aucune plus-value par rapport à celles préexistantes.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Extrait du plan de zonage réglementaire du Plan d'Occupation des Sols de la commune d'Ussy
Annexe 7 : Cartographie des sites Natura 2000 les plus proches de la zone d'étude.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature